

Onex, le 11 novembre 2020

## Communiqué de presse

### Lancement d'une *Permanence désendettement* à Onex

*La Ville d'Onex et la Fondation genevoise de Désendettement (FgD) s'unissent pour ouvrir une nouvelle permanence désendettement de terrain. Ce nouveau guichet de proximité permet un ancrage local, prolonge le dispositif de soutien communal et offre à la population endettée, en priorité les jeunes, la possibilité d'assainir durablement leurs situations financières.*

*Plus de 3 millions de commandements de payer ont été émis en Suisse en 2019. Rien qu'à Genève, 287'815 procédures de poursuites ont été lancées. Derrière ces chiffres se cache une réalité paradoxale pour un pays riche : un nombre croissant de personnes s'endette à un niveau inquiétant.*

### La Permanence désendettement



**François Bellanger, Président de la FgD, et Carole-Anne Kast, Conseillère administrative.**

**La Ville d'Onex et la FgD et s'unissent pour ouvrir la Permanence désendettement, dès novembre 2020, afin de venir en soutien aux personnes qui souhaitent se désendetter.** Le but : permettre le désendettement en proposant des prêts sans intérêts pour solder ses dettes, prêts soumis à conditions. En amont, la FgD va négocier le montant des dettes avec les créanciers. En parallèle, et selon l'analyse de la situation, un don peut venir compléter le plan de désendettement.

Le profil économique de la population résidente en Ville d'Onex recèle un risque de précarité, en particulier s'agissant du quartier d'Onex cité où la perception de subsides sociaux s'étend à 17 % des ménages, contre 10 % sur l'ensemble du Canton.

Aussi, ce nouveau guichet de proximité est ouvert à tout Onésien intéressé à assainir durablement sa situation financière. Il s'adresse également aux collaborateurs des services d'action sociale, communautaire et hors-murs déployés sur le territoire communal représentés notamment par l'Hospice général et la Fondation genevoise de l'animation socioculturelle. L'accueil est ainsi conçu dans le prolongement des dispositifs d'écoute et de soutien déjà en lien avec la population. Il permet de tirer profit de la connaissance acquise par les acteurs de terrain à propos des personnes accompagnées tout en limitant les barrières administratives pour déposer une demande de désendettement. Cet ancrage local vise à favoriser l'inclusion des personnes désaffiliées.

### Capsules vidéos à destination des jeunes et primo-endettés

**Trois capsules vidéo ont été réalisées afin de faire connaître l'importance du conseil au surendettement.** Pour communiquer cette nouvelle prestation en priorité auprès des jeunes adultes et des primo-endettés, les vidéos présentent des témoignages du quotidien de personnes ayant vécu une situation de surendettement. Elles sont notamment diffusées sur les réseaux sociaux de la Ville d'Onex [à visionner ici : [Spot 1](#) / [Spot 2](#) / [Spot 3](#)].

## Un engrenage qui exclut au lieu d'insérer

**Deux tiers des personnes qui sollicitent l'aide sociale sont endettées. C'est en particulier le cas des jeunes adultes dont la situation financière et l'insertion dans le marché de l'emploi sont moins bonnes que celles du reste de la population. Concrètement, 80 % des personnes endettées ont contracté leur première dette avant l'âge de 25 ans.**

On parle de surendettement lorsque les revenus du foyer ne permettent plus de remplir ses obligations financières sans entamer les besoins de première nécessité. L'impossibilité matérielle d'honorer ses engagements fait courir le risque d'être pris dans un engrenage menant à l'exclusion : la mise aux poursuites entraîne l'impossibilité de se loger, ou se reloger, et rend difficile l'accession à l'emploi comme la mobilité professionnelle. Les personnes concernées – qu'on estime à un foyer romand sur dix – se voient saisir d'une part de leur revenu dont le solde qualifié de *minimum vital* ne tient pas compte de la charge fiscale, empêchant le paiement des impôts courants.

Lorsqu'on additionne les frais de fonctionnement de l'Office des poursuites et les intérêts dus aux créanciers, ce système contribue à maintenir durablement la personne endettée dans la pauvreté. Et la perspective de se projeter dans un avenir meilleur se limite lorsque des dépenses pourtant nécessaires telles que des frais dentaires ou de soutien scolaire sont repoussées, faute de moyens. Ce faisant, les privations matérielles se conjuguent à la pression psychique.

## Surendettement et parcours de vie

En Suisse, la perception générale associe étroitement le surendettement à un comportement individuel inadéquat. Or, il est établi qu'on ne choisit pas de devenir surendetté. Au contraire, les difficultés apparaissent le plus souvent en situation de précarité. Les personnes qui travaillent à temps partiel, dans des secteurs à faibles revenus, comme les familles nombreuses et monoparentales sont particulièrement exposées au risque qu'un événement imprévu vienne déséquilibrer leur équilibre financier.

Une perte d'emploi, une séparation, des problèmes de santé ou encore la naissance d'un enfant représentent autant de facteurs pouvant occasionner des difficultés de paiement. En particulier, les primes LaMal et les impôts pèsent lourd sur le budget. Certains contractent des *petits crédits* pour jongler avec les charges courantes, répondant ainsi à l'appel publicitaire d'organismes financiers qui vantent les mérites d'une disponibilité immédiate de moyens financiers dont les intérêts frisent souvent avec les plafonds légaux.

## La Permanence désendettement

Ville d'Onex – Service social, santé et enfance

022 879 89 11 / [ssse@onex.ch](mailto:ssse@onex.ch)

  villeonex

Chaque premier mardi du mois de 9h à 11h.

Accueil sur rendez-vous (en période covid-19)

## Contacts

Pour la Ville d'Onex,

**Carole Anne-Kast**, Conseillère administrative

079 310 48 90

[C.KAST@onex.ch](mailto:C.KAST@onex.ch)

Pour la Fondation genevoise de désendettement,

**Johanna Velletri**, Directrice

078 797 82 00

[j.velletri@desendettement.ch](mailto:j.velletri@desendettement.ch)

**Thomas Savary**, Chef du Service social, santé et enfance

022 879 89 11

[t.savary@onex.ch](mailto:t.savary@onex.ch)

**A disposition :** [Photographie](#) (hd) / [Flyer](#) / Capsules vidéos : [Spot 1](#) / [Spot 2](#) / [Spot 3](#)